

Stop à la répression syndicale !

Stop à la répression syndicale !

Ce matin, 6 camarades ont été convoqués au commissariat Riquet, à Paris. 3 d'entre eux sont actuellement retenus en garde à vue.

Leur convocation fait suite à l'occupation pacifique du Medef, le 7 juin dernier, pendant le mouvement contre la loi Travail et pour les annexes 8 et 10 de l'accord UNEDIC assurance chômage.

Notre camarade Loïc Canicrot a, quant à lui, déjà été inculpé et son procès aura lieu le 8 décembre.

Aujourd'hui, une nouvelle fois, des militants CGT pourraient se voir accusés de « dégradation et vols », sans aucun élément, sans preuve.

Ces camarades viennent allonger une liste déjà trop longue de militants qui n'ont commis comme seul crime que la défense des droits et des intérêts des salariés.

Pour la CGT, il ne fait aucun doute que c'est un nouvel acte pour museler toute remise en cause des politiques néfastes en s'en prenant à nos militants et, à travers eux, à l'ensemble du monde du travail.

De tels agissements et procédures sont inacceptables. Être militant, ce n'est pas être délinquant.

**Appel à rassemblement ce soir 18h00
devant le commissariat 5 rue RIQUET
dans le 19ème**

Montreuil, le 8 novembre 2016